

TARIFS DE LA RÉSIDENCE 2026

Pour un logement :

Le revenu fiscal de référence 2024
(Avis d'impôt 2025, sur les revenus de l'année 2024)
ne doit pas dépasser :

- Pour une personne seule : 23 403 €
- Pour deux personnes : 31 254 €

Les charges comprennent :

- Les charges du personnel
- L'animation
- L'eau
- Les énergies (électricité, gaz)
- Le système de télé assistance
- L'entretien de la Résidence

Logements		Redevances locatives (2026)	Charges mutualisées	Déjeuners du mois (Prix moyen)	TOTAL
T1 bis	Pour 1 personne	612 €	704€	330 €	1 646 €
	Pour 2 pers.		958 €	660 €	2 230 €
T2	Pour 1 personne	648 €	958 €	330 €	1 936 €
	Pour 2 pers.			660 €	2 266 €
Logement Temporaire	Pour 1 personne	67 € / jour (entretien du logement et repas compris)		Une semaine : 469 € Un mois : 2 010 €	
	Pour 2 pers.	90 € / jour (entretien du logement et repas compris)		Une semaine : 630 € Un mois : 2 700 €	

Repas	
Matin	3 €
Midi	11 €
Soir	5 €
Tarif invité	13 €

	Loyer + Charges	3 repas / jour Sur 30 jours	Total
Personne seule T1	1 316 €	Petits déjeuners : 90 € Déjeuners : 330 € Diners : 150 € } = 570 €	1 886 €
Couple T2	1 606 €	Petits déjeuners : 180 € Déjeuners : 660 € Diners : 300 € } = 1 140 €	2 746 €